Conseil de DEVELOPPEMENT de Haute-Saintonge

Rapport avril 2023/mars 2024

L'édito de la Vice-Présidente

Les travaux du Conseil de développement ont été suspendus pendant quelques mois, en raison d'une restructuration interne. Celle-ci a abouti sur un recentrage des thématiques à étudier, et à la poursuite de notre contribution sur celles qui avaient déjà fait l'objet de recommandations.

Compte tenu de la vacance du poste de Président, il m'a été demandé par le Président de la Communauté de communes, Claude BELOT, d'animer le pilotage du Conseil de développement jusqu'à la fin du mandat, en ma qualité de Vice-Présidente.

La collégialité de notre fonctionnement, et le soutien des collègues qui siègent avec moi au sein de cette instance participative, m'ont conduit à accepter.

Mes collègues et moi-mêmes sommes investis pour travailler sur les enjeux stratégiques, tout en restant à la place qui est la nôtre. Nous espérons donner un éclairage aux questions qui se posent sur notre territoire, afin de contribuer à la réflexion des élus communautaires mais aussi de l'ensemble des élus locaux.

Nous souhaitons être destinataires des informations nécessaires au suivi des dossiers pour lesquels nous avons contribué par nos écrits ou notre participation à des réunions.

Bien entendu nous répondrons présents à chaque fois que le Conseil communautaire, par la voix de son Président, nous sollicitera pour un avis consultatif sur un nouveau dossier, comme le lui permet la loi en la matière.

Nathalie DE POIX

Le contrat local de santé

Le conseil de développement poursuit sa participation aux ateliers du CLS de Haute-Saintonge (exemple : atelier sur la prévention du suicide).

A venir :

- atelier sur la prévention-santé des femmes ;
- atelier sur la santé mentale et le sport.

Le plan de prévention des déchets ménagers et assimilés

Le Conseil de développement a participé aux réunions relatives à la mise en œuvre de la réglementation sur les biodéchets.

A venir :

– visite du centre de traitement des déchets Atrion à Mornac le 10 avril 2023.
– participation à la prochaine réunion de commission locale de prévention des déchets.

La mobilité active

Le Conseil de développement avait émis un rapport sur cet enjeu et a été auditionné par le cabinet d'étude retenu pour élaborer le schéma directeur vélo de la Haute-Saintonge.

S'agissant d'une compétence communale, il ne saurait se saisir des projets locaux de voies cyclables. En revanche ses membres restent vigilants sur la cohérence entre ces projets et le schéma directeur, ainsi que sur l'animation de celui-ci. Au besoin, il émettra des recommandations aux porteurs de projets.

Le projet alimentaire territorial

Les travaux du Conseil de développement ont contribué à la labellisation du projet de la Haute-Saintonge. Il participe à chacun des comités de pilotage, aux côtés des partenaires institutionnels et économiques.

A venir :

– atelier sur la précarité alimentaire le 31 mai 2024 ;
– participation au Rallye Bio organisé avec Nouvelle-Aquitaine Bio (juin et septembre 2024)

Tourisme Loisirs

Le Conseil de développement se tient à la disposition des élus et techniciens en charge de la stratégie touristique pour échanger sur l'enjeu : Comment favoriser, structurer et valoriser les interactions des nombreux atouts et équipements de la Haute-Saintonge, afin de :

- retenir les visiteurs du territoire, les inciter à poursuivre leur expérience haute-saintongeaise ?
- répondre aux besoins de toute la famille ?
- allonger la saison touristique ?
- optimiser les investissements, privés ou publics, en leur donnant un deuxième usage ?

EAU

Ce thème a été retenu pour le prochain rapport. Il est particulière vaste et stratégique et demande une connaissance de l'état des lieux. C'est pourquoi le 16 mai 2023 les représentants de EAU 17 ont été auditionnés . Une visite de la station de Saint Hippolyte, est également au programme (24 mai 2024, date à confirmer), suivie d'une visite de la station d'épuration de Saint Genis.

Le Conseil de développement souhaitant également sensibiliser les jeunes générations à cet enjeux, il a été proposé via le réseau ECLORE, d'associer des collégiens à ces travaux. 3 collèges de Haute-Saintonge sont intéressés.

En outre, une audition du SYMBAS est également envisagée.

Les membres du Conseil de développement espèrent pouvoir émettre des recommandations conjointes avec les collégiens à l'issue de ces auditions.

Les supports de communication

Toujours le site internet dédié : www.haute-saintonge.org/conseil-developpement/

Et la page Facebook @Conseildeveloppement de Haute-Saintonge

Contact : Fabienne Dugas-Raveneau – Secrétaire générale - tél. : 05.17.24.03.56 / 06.73.88.69.72 - fabienne.dugas-raveneau@haute-saintonge.org